

Marie Moret à Jules Guy, 9 septembre 1895

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (213v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Jules Guy, 9 septembre 1895, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/47126>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [9 septembre 1895](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Guy, Jules](#)

Lieu de destination 14 bis, rue Montbauron, Versailles (Yvelines)

Description

Résumé Envoi de l'étude sociale n° 5 à monsieur Guilbert à la demande de J. Guy. Marie Moret dans l'impossibilité de renseigner monsieur Guilbert sur les questions

industrielles et commerciales qui relèvent de la compétence de l'administrateur-gérant François Dequenne ; elle ne peut « le mettre en rapport avec les habitants de la Normandie ».

Mots-clés

Librairie

Personnes citées

- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)
- [Guilbert \[monsieur\]](#)

Œuvres citées

- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 5 : Associations ouvrières : enquête de la commission extra-parlementaire au ministère de l'Intérieur : déposition de M. Godin...*, Guise, Imprimerie Baré, 1884.
- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)

Lieux cités [Normandie \(France\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 11/05/2025

Guise Familière
9 juillet 18

Monsieur J. Guy,

En réponse à votre lettre
du 9 et j'adresse par ce
courrier, gratuitement et
francs, quelques imprimés
à M. Guibert, entre autres
l'Etude sociale n° 3 (voir
derrière page de la couver-
ture du dossier) qui le
renseignera sur ce
Familistère. Mais c'est
tout ce que je puis faire
pour répondre à votre
lettre.

Les questions industrielles
et commerciales m'ont
toujours été étrangères ;
elles sont ici du ressort
exclusif de l'Administration
générale, à Dijonne,
et je n'ai ni la possi-
bilité ni le temps de
faire passer à M. Guibert
les renseignements
pour le mettre en
rappel avec les habi-
tants de la Normandie.

Adieu je vous prie,
l'heureux, avec le regret
de mon insuffisance
l'expression de mes civilités
distinctes M. Godin